



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Evaluation des licences
de l'Université de Valenciennes
et du Hainaut Cambresis



Juillet 2009



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Evaluation des licences
de l'Université de Valenciennes
et du Hainaut Cambresis



Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des formations
et des diplômes

Le Directeur

Alain Menand

Juillet 2009



1 - Pilotage des licences

- Avis argumenté et synthèse de l'évaluation (A+, A, B ou C) : B

L'offre de formation licence de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambresis (UVHC) est répartie selon trois domaines, "Lettres, langues, arts, sciences humaines", "Sciences et technologies" et "Droit, économie et administration". L'université tire profit de cette structuration pour proposer des formations à forte composante pluridisciplinaire et dans l'ensemble peu cloisonnées. Toutefois, le niveau de pilotage apparaît souvent hétérogène entre les domaines de formation. Le développement de l'évaluation des enseignements, aujourd'hui trop limitée, est en cours. La mise en oeuvre du projet d'établissement, clair et convaincant, est de nature à se traduire par une forte amélioration du pilotage des licences.

- Points forts :
 - Bonne valorisation de la pluridisciplinarité de l'université.
 - Projet d'établissement très clair et affichant des objectifs concrets pour le pilotage des licences.
- Points faibles :
 - Peu d'actions pour favoriser la mobilité nationale et internationale des étudiants.
 - Connaissance partielle du devenir des étudiants, notamment les non diplômés.
 - Résultats des évaluations des enseignements non exploités faute de pratiques généralisées.
 - Les objectifs et fonctionnement des équipes pédagogiques ne sont pas toujours décrits, de même que leur règle de constitution.
- Recommandations :

Il conviendrait :

 - d'améliorer le pilotage global des formations par l'utilisation de l'évaluation des enseignements,
 - d'améliorer la connaissance du devenir des étudiants,
 - de mieux harmoniser la composition et le fonctionnement des équipes pédagogiques,
 - de lancer une réflexion sur les moyens d'améliorer la mobilité des étudiants.

2 - Les objectifs et moyens de la réussite en licence : accueil, information, orientation, passerelles, dispositifs d'accompagnement et professionnalisation

- Avis argumenté et synthèse de l'évaluation (A+, A, B ou C) : B

Les objectifs principaux de l'UVHC sont de permettre l'accès du plus grand nombre à l'enseignement supérieur, notamment à des formations fortement professionnalisées et en adéquation avec son environnement socio-économique. Cet objectif repose sur la mise en place de divers dispositifs d'aide à la réussite et constitue un axe important du projet d'établissement. Ces dispositifs sont à l'heure actuelle mis en oeuvre de façon assez diverse entre les différentes mentions, dont des pratiques remarquables et des mesures *a minima*. L'uniformisation de ces pratiques vertueuses pourrait bénéficier de la mise en place d'équipes de formation pour chacun des grands domaines.

- Points forts :
 - Enseignements d'ouverture et de méthodologie généralisés.
 - Pour certaines mentions, des dispositifs d'accueil et de suivi des étudiants remarquables.
 - Bonne mutualisation des enseignements de nature à favoriser les réorientations et les passerelles.
 - Utilisation pertinente des TICE pour l'aide à la réussite.
- Points faibles :
 - Les taux d'abandon et de réussite sont très variables et ne sont pas systématiquement analysés.
 - Forte hétérogénéité des pratiques en ce qui concerne l'aide à la réussite, l'information et le suivi des étudiants.
 - Peu d'analyse quantitative de la réalité des passerelles et réorientations.



- Recommandations :
 - Il conviendrait de tendre à généraliser les dispositifs d'accueil, de suivi et d'accompagnement des étudiants, développés avec succès dans certaines mentions.
 - Il serait souhaitable d'évaluer les résultats des processus d'aide à la réussite à partir des analyses des indicateurs (taux de d'abandon, de réorientation, de réussite).

3 - Les domaines de formation en licence : périmètres, ressources et évaluation

- Avis argumenté et synthèse de l'évaluation (A+, A, B ou C) : B

L'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambresis est une université pluridisciplinaire dont l'offre de formation est structurée en trois domaines. Cette richesse disciplinaire se traduit par une certaine hétérogénéité des pratiques, le domaine Sciences et technologie apparaissant bien structuré. Les dossiers d'évaluation pour certaines mentions sont trop mal renseignés, ce qui semble traduire le manque d'un échelon centralisateur qui pourrait être mis en place sous la forme d'une équipe de formation par domaine. Au delà des compétences disciplinaires et professionnelles, l'enseignement universitaire se traduit par l'acquisition de compétences transversales. Si celles-ci sont bien décrites dans le supplément au diplôme, elles sont très diversement évaluées en cours de cursus alors qu'elles ont un certain intérêt pour les étudiants quittant les formations avant l'obtention du diplôme. Le projet d'établissement présente une réflexion dynamique et des objectifs concrets pour l'évolution des formations où la mise en oeuvre systématique de l'évaluation devrait jouer un rôle important.

- Points forts :
 - Le supplément au diplôme présente bien les compétences transversales.
 - Le projet d'établissement est très dynamique et concret.
 - On note une bonne structuration du domaine STS.
- Points faibles :
 - Mise en oeuvre trop partielle de l'évaluation.
 - L'évaluation des compétences transversales n'est pas clairement présentée.
 - On constate un fonctionnement assez déséquilibré d'un domaine de formation à l'autre.
- Recommandations :
 - Conformément à l'objectif du projet d'établissement, il conviendrait de mettre en place une évaluation systématique des formations
 - Une réflexion pourrait être lancée sur l'évaluation des compétences transversales.
 - Il serait souhaitable d'harmoniser les pratiques entre mentions, par exemple par la mise en place d'équipes de formation.

4 - La qualité du diplôme de licence : un diplôme qualifiant pour l'insertion professionnelle et pour la poursuite d'études

- Avis argumenté et synthèse de l'évaluation (A+, A, B ou C) : A+

L'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambresis propose des formations de licence remarquablement professionnalisées, majoritairement bien structurées et comportant des équipes pédagogiques de qualité. Cette caractéristique majeure de l'université reste un axe fort du projet d'établissement et les dispositifs mis en place sont de nature à améliorer encore les bons résultats obtenus par l'université dans ce domaine.

- Points forts :
 - Forte présence d'intervenants professionnels.
 - Modules et/ou stage pré-professionnels présents de façon systématique dans les parcours.
 - Compétences additionnelles bien développées (communications, langues, informatique).
 - Offre de formation développée avec les partenaires locaux et bien intégrée dans le tissu socio-économique.



- Points faibles :
 - La formation continue n'apparaît encore qu'à la marge du dispositif.
 - L'aide à l'orientation en master n'est pas assez développée dans toutes les mentions.
- Recommandations :
 - Il conviendrait de conserver la professionnalisation comme un axe fort de la politique de l'université.
 - Il serait souhaitable de réfléchir au développement de la formation continue.

Synthèse de l'évaluation

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

L'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambresis est une université pluridisciplinaire proposant des formations variées ayant en commun une forte professionnalisation. Cette caractéristique est un des atouts de l'université et reste une priorité importante dans le projet d'établissement. Les dispositifs d'aide à la réussite sont en partie mis en place et un des objectifs pour l'université pourrait être de chercher à mieux harmoniser les pratiques entre les différentes mentions. Le développement de l'évaluation des formations et une meilleure connaissance du devenir des étudiants sont deux objectifs importants du projet d'établissement, et devraient participer d'une nouvelle amélioration de l'offre de licence après les résultats probants obtenus par l'université lors de la mise en place du LMD.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT-CAMBRESIS
N° demande : S3100015681
Domaine : ARTS, LETTRES, LANGUES
Mention : ARTS

Appréciation générale :

Le dossier, très succinct (14 pages), ne renseigne pas la partie concernant les dispositifs pédagogiques et de pilotage. Les informations présentes dans le dossier permettent toutefois d'inférer un effort d'analyse des problèmes relatifs à l'érosion étudiante entre L1 et L2. Cependant, la maigreur du dossier ne permet pas de saisir si les étudiants sont suffisamment connus, encadrés, ni de mesurer le degré d'implication réelle de l'équipe pédagogique dans la formation.

Les points les plus forts :

1-	Bonne attractivité de la formation.
2-	Bon encadrement dans les UE de pratique.
3-	Taux de réussite affiché très élevé.

Les points les plus faibles :

1-	Aucune information sur les dispositifs de pilotage.
2-	Aucun renseignement sur le devenir des étudiants ; très peu d'informations sur l'aide à la réussite, l'aide à la réorientation, l'aide au passage en master.
3-	Aucun renseignement (hormis le nom du responsable et la liste des intervenants) sur l'équipe pédagogique, les fonctions spécifiques de ses membres etc.

Recommandations :

<ul style="list-style-type: none">- Constituer, si ce n'est le cas, une équipe pédagogique avec responsables par niveaux et par parcours - mettre en place le système de l'enseignant référent - constituer un dispositif de pilotage actif.- Améliorer la connaissance de la population étudiante : recueillir des informations précises sur le devenir professionnel des étudiants diplômés.- Renforcer le dispositif d'aide aux étudiants : établir un système d'information et d'accueil des nouveaux étudiants qui complète la « journée portes ouvertes ».- Mettre en place un tutorat d'accueil et d'enseignement.- Etoffer le dispositif de soutien (actuellement limité à un cours en L1).

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT-CAMBRESIS
N° demande : S3100015690
Domaine : ARTS, LETTRES, LANGUES
Mention : LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES

Appréciation générale :

La licence mention Langue littératures et civilisations étrangères se donne le double objectif de maintenir sa préparation traditionnelle aux concours de l'enseignement ainsi qu'aux métiers de la recherche, et développe, dans le cadre global du projet de l'établissement, de nombreuses passerelles à destination d'autres formations proposées par l'établissement (sciences et technologies, droit, économie et administration). Dans ce sens, un effort important est déployé pour la mutualisation des enseignements en L1. La formation se donne tous les moyens pour rendre effective la diversification de ses enseignements et leur mobilité à l'intérieur de l'établissement, grâce notamment à la prise en compte de l'hétérogénéité de ses publics (qui peut aussi comprendre la formation continue pour laquelle des aménagements sont possibles). La professionnalisation apparaît comme un objectif prioritaire et le dispositif d'aide à la réussite est conséquent (grâce notamment à l'outil informatique utilisé judicieusement - Environnement Numérique de Travail par exemple-, grâce aussi aux multiples partenariats internationaux). Peu d'éléments sont fournis concernant le devenir des étudiants pour l'année en cours, bien que les années précédentes soient renseignées sur ce point. Il ne s'agit là que d'une remarque qui n'enlève pas la qualité de la licence proposée.

Les points les plus forts :

1-	Utilisation optimale des atouts d'une licence plurilingue, potentiel important.
2-	La transversalité et les passerelles.
3-	Professionnalisation forte.

Les points les plus faibles :

1-	Manque d'actualisation des données relatives au devenir des étudiants pour l'année en cours.
2-	
3-	

Recommandations :

Compte tenu de la qualité de la licence proposée, on ne saurait que trop encourager cette formation à consolider ses potentiels en cherchant néanmoins à mieux connaître plus précisément les orientations des étudiants formés à l'issue de la licence. En amont, il est également recommandé de mieux faire connaître la licence auprès des lycéens, ce qui permettrait peut-être de diminuer le taux important d'abandon en L1.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT-CAMBRESIS
N° demande : S3100015693
Domaine : ARTS, LETTRES, LANGUES
Mention : LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES

Appréciation générale :

La formation Langues étrangères appliquées (LEA) a pour objectif l'acquisition de compétences techniques et de communication en langues étrangères, en particulier pour l'achat et la vente. Le dossier est présenté de façon succincte. On en infère cependant une bonne implication des enseignants dans l'encadrement pédagogique, une série de propositions précises de lutte contre l'échec et une bonne saisie des enjeux relatifs aux compétences transversales. Toutefois, le dossier est peu explicite sur le mode de fonctionnement de l'équipe, et notamment sur la répartition des responsabilités à tous les étages de la formation.

Les points les plus forts :

- | | |
|----|---|
| 1- | Des dispositifs variés de suivi et d'accompagnement individuel des étudiants. |
| 2- | Une justification de la formation par le bassin local de recrutement. |
| 3- | Une architecture de la licence qui respecte la progressivité et favorise les réorientations (LEA - LLCE). |

Les points les plus faibles :

- | | |
|----|--|
| 1- | La proportion d'UE de professionnalisation est relativement faible (5 ECTS sur la totalité de la licence). |
| 2- | L'intégration des compétences transversales dans l'évaluation est imprécise. |
| 3- | |

Recommandations :

La formation présente des atouts incontestables, mais elle peut être renforcée, notamment par :

- Une revalorisation des UE de professionnalisation avec éventuelle réévaluation du stage en termes d'ECTS.
- L'intégration des compétences transversales dans les procédures d'évaluation.
- Une poursuite de l'encouragement à la mobilité dès la licence.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT-CAMBRESIS
N° demande : S3100015697
Domaine : ARTS, LETTRES, LANGUES
Mention : LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Appréciation générale :

La licence Lettres et sciences humaines vise l'acquisition d'une bonne maîtrise linguistique et d'une culture générale de qualité en vue d'une préparation aux métiers de l'enseignement, de la culture et de la communication ou une insertion directe sur le marché du travail. Cette licence offre un parcours pédagogiquement riche, mais le dossier de présentation est peu développé. On déplore notamment un manque d'informations sur le pilotage des enseignements et sur l'aide à la réussite.

Les points les plus forts :

1-	Encadrement : équipe pédagogique multisections très fournie (47 intervenants), qui a pour effet une bonne diversification des contenus d'enseignement.
2-	Choix pédagogiques : enseignement en groupes limités - prise en compte des compétences transversales - passerelles de réorientation prévues.
3-	Liens avec le monde professionnel : affichage d'un taux d'insertion professionnelle satisfaisant - accueil des étudiants salariés facilité.

Les points les plus faibles :

1-	Dossier peu explicite sur la réponse à l'abandon en L1 : seuls sont mentionnés l'encadrement tutorial par des étudiants et des semaines d'aide à la réussite dont les modalités et contenus ne sont pas précisés.
2-	La rubrique « dispositifs pédagogiques et de pilotage » n'est pas renseignée.
3-	Aucune information sur la mobilité étudiante.

Recommandations :

Il conviendrait de mettre en place des projets encourageant la mobilité étudiante, des dispositifs d'information à l'intention des étudiants (orientation active, réorientation, bilans etc.), et de renforcer les dispositifs de pilotage de la formation et d'encadrement des étudiants en difficulté.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT-CAMBRESIS
N° demande : S3100015698
Domaine : DROIT, ECONOMIE, GESTION
Mention : ADMINISTRATION PUBLIQUE

Appréciation générale :

La Licence d'administration publique (LAP) est une formation atypique, encadrée par l'arrêté du 11 avril 1985. Elle est conçue pour préparer à la réussite de concours de la fonction publique de catégorie A et, de fait, de catégorie B. Cette préparation s'adresse aux étudiants titulaires d'une L2 en Droit, mais aussi, et surtout, à des étudiants titulaires d'une L2 ou d'une L3 en Sciences humaines ou d'un premier cycle court (DUT, BTS). Pour ces étudiants, la formation LAP est un outil irremplaçable pour optimiser les chances de réussite aux concours. Le degré de sélectivité de ces derniers s'étant considérablement élevé ces dernières années, de nombreux étudiants titulaires de la LAP poursuivront leur préparation au sein du master Administration publique.

La LAP s'organise donc autour de plusieurs enseignements disciplinaires, de droit public et culture générale. A ces cours magistraux, s'ajoutent de nombreuses conférences de méthode destinées à entraîner les étudiants aux différents types d'épreuves prévues par les concours. Cette structure est classique pour une LAP et largement imposée par l'arrêté précité. La LAP proposée par Valenciennes y ajoute de nombreuses innovations, qui traduisent une excellente connaissance de son public étudiant et un souci d'adaptation aux nombreuses arrivées passerelles, toutes mesures justifiant le succès de la formation auprès des étudiants, au sein de l'Université de Valenciennes et au-delà. Parmi ces innovations, il est possible de mentionner des conférences de méthodes organisées en groupes distincts selon les cursus, des conférences régulières sur les carrières administratives, une première semaine de mise à niveau pour les étudiants non titulaires d'une L2 Droit ou encore la participation au fonctionnement d'une LAP à distance.

Les points les plus forts :

- | | |
|----|--|
| 1- | Adaptation aux cursus d'origine des étudiants. |
| 2- | Participation des professionnels. |
| 3- | Insertion professionnelle. |

Les points les plus faibles :

- | | |
|----|---|
| 1- | Insuffisance des informations et analyse sur le devenir des étudiants, hors poursuite d'études. |
| 2- | |
| 3- | |

Recommandations :

- Il serait idéal d'ajouter à la prise en compte, déjà très aboutie, des particularités du public de la LAP celle du devenir des 40 % d'étudiants non diplômés et des étudiants non diplômés, mais ne poursuivant pas en master.
- Bien que la formation soit déjà très attractive, des informations pourraient être destinées aux étudiants en cours de cursus universitaire ou cycle court.
- Des mesures de suivi individuel pourraient venir renforcer les autres dispositifs de soutien aux étudiants.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A +



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT-CAMBRESIS
N° demande : S3100015701
Domaine : DROIT, ECONOMIE, GESTION
Mention : DROIT

Appréciation générale :

La licence Droit de Valenciennes, conformément à la vocation d'un tel diplôme, forme principalement des étudiants à la poursuite d'études en master Droit. A défaut, les étudiants diplômés peuvent être recrutés dans le tertiaire, en tant que collaborateur juridique ou dans des fonctions variées. La licence Droit propose donc une formation aux fondamentaux du droit (ex. civil, pénal, administratif), enrichie d'une ouverture sur la culture générale (ex., histoire, économie) et de l'acquisition du raisonnement juridique. Dans toutes ces dimensions, l'Université de Valenciennes propose une licence Droit tout à fait conforme aux standards de la discipline.

Elle se distingue en revanche par son exploitation utile de la pluridisciplinarité de l'Université de Valenciennes : elle propose ainsi des cours communs avec les parcours économie et gestion et un parcours droit-langue en collaboration avec la faculté de lettres.

Dans le cadre du plan aide à la réussite, la licence Droit proposée par l'Université de Valenciennes propose également un accompagnement de l'étudiant, mais qui reste timide.

Les points les plus forts :

- | | |
|----|--|
| 1- | Cours commun économie-gestion. |
| 2- | Accent mis sur les langues étrangères. |
| 3- | |

Les points les plus faibles :

- | | |
|----|---|
| 1- | Place accordée au dispositif d'aide à l'insertion professionnelle, souvent optionnel. |
| 2- | Place accordée aux compétences additionnelles, souvent optionnelles. |
| 3- | |

Recommandations :

Le parcours droit-langue pourrait donner lieu à une présentation et une explication.

Les diverses mesures d'accompagnement des étudiants, en difficulté ou issus d'arrivées parallèles, pourraient utilement donner lieu à des explications sur les diagnostics les ayant justifiés, les modalités pratiques de fonctionnement des mesures les unes par rapport aux autres ou les effets attendus.

D'une manière générale, il serait utile à l'avenir de présenter un dossier mieux renseigné, de commenter et analyser les résultats de la filière et d'expliquer le dispositif mis en œuvre en conséquence.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT-CAMBRESIS
N° demande : S3100015702
Domaine : DROIT, ECONOMIE, GESTION
Mention : ECONOMIE, GESTION

Appréciation générale :

L'Université de Valenciennes propose une licence d'Economie-Gestion. Celle-ci naît de la fusion de deux licences existantes jusqu'alors : la licence Sciences économiques de la Faculté Droit Economie et Gestion et la licence Sciences de gestion de l'Institut d'Administration des Entreprises. Ce regroupement permet une clarification et une rationalisation des formations jusqu'alors offertes par ces deux structures. Ce regroupement aboutit à proposer une licence unique, déclinée en quatre parcours : deux parcours Gestion (« Comptabilité, contrôle, audit » et « Management des organisations »), un parcours Sciences économiques (« Analyse économique »), un parcours appuyé sur une collaboration avec la Faculté de Lettres (« Gestion et langues », parcours tourné vers le projet de création d'un master Management et commerce international). Cette diversité des parcours n'aboutit pas pour autant à faire perdre à la licence son identité. Au contraire, elle s'appuie sur une forte mutualisation, les trois premiers semestres de la licence étant communs à tous les étudiants et appuyés sur la pluridisciplinarité économie, gestion et droit. La spécialisation se fait progressivement et n'aboutit à des parcours nettement différenciés qu'en troisième année. Ces différents parcours ont pour vocation première de préparer à la poursuite d'études en master. Ils permettent néanmoins une insertion professionnelle à la sortie de licence, notamment grâce à la forte dimension professionnalisante de la formation (un stage obligatoire chaque année, nombreuses collaborations avec les professionnels, construction de projet professionnel personnel) et à la possibilité de réorientation en licence professionnelle ou en Licence d'administration publique (LAP). Pour construire au mieux son projet professionnel, l'étudiant bénéficie d'un encadrement individuel et collectif. Quelques dispositifs d'aide à la réussite et de soutien sont également prévus pour les étudiants en difficulté ou les étudiants intégrant la licence en cours de parcours.

Les points les plus forts :

- | | |
|----|--|
| 1- | Mutualisation et cohérence des formations. |
| 2- | Pluridisciplinarité et spécialisation progressive. |
| 3- | Evaluations des enseignements. |

Les points les plus faibles :

- | | |
|----|--|
| 1- | Dispositif d'accueil des arrivées passerelles insuffisant. |
| 2- | Dispositif d'aide à la réussite peu lisible. |
| 3- | |

Recommandations :

Au regard du taux de réussite en L1, des mesures d'aides à la réussite supplémentaires pourraient être utilisées.
Le nombre conséquent d'arrivée en L3 d'étudiants venant de cycles courts pourrait également justifier des dispositifs de soutien et mise à niveau.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT-CAMBRESIS
N° demande : S3100017459
Domaine : SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE
Mention : SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

Appréciation générale :

La mention de licence comporte trois spécialités : Activité physique adaptée et santé, Management du sport, et Education et motricité.
Le document est assez bien structuré et répond en partie à beaucoup des objectifs et priorités à une mention de licence.
Des originalités sont présentes tant sur les dispositifs de luttés contre l'échec que sur l'utilisation des TICE.
Le projet semble ambitieux en termes de public et présente davantage une structuration s'appuyant fortement sur les spécialités plutôt que sur la mention.

Les points les plus forts :

1-	Un bon dispositif visant à réduire l'échec avec des enseignants référents et des périodes de soutien avant les périodes d'évaluation.
2-	Les étudiants, au travers de six périodes de stage, ont une très bonne connaissance du milieu professionnel. A ces périodes, s'ajoute également un fort taux d'intervenants professionnels dans les diverses spécialités de la mention.
3-	Une très bonne utilisation des TICE en général et une originalité dans le cadre d'un WIKI « sciences du sport ».

Les points les plus faibles :

1-	L'équipe pédagogique affichée ne présente pas un responsable de la mention, mais trois responsables de spécialités, chose étrange, car la première année est commune au trois spécialités. De plus, le dossier mentionne (dans la partie évaluation des enseignements) des directeurs des études, des responsables des études, des responsables de filières... et peu sont identifiables (ainsi que leur rôle) dans le projet présenté.
2-	Le dossier fait mention d'un module libre que les étudiants peuvent suivre pour obtenir une double compétence, mais la liste de ces modules libres n'est pas présentée.
3-	Les fiches RNCP ne sont pas à jour et présentent des confusions entre mentions et spécialités.

Recommandations :

Il serait souhaitable de mettre en place une équipe de direction avec un coordinateur qui piloterait la mention s'appuyant sur des responsables de filières (déjà présents) assistés de collègues gérant les charges annexes : stages, directions des études, mobilités internationales.

Il conviendrait de poursuivre l'évaluation des enseignements et de décrire au travers d'un manuel de procédures, les actions prises suite aux remarques des étudiants. Une personne extérieure à l'UFR pourrait être associée aux réflexions.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT-CAMBRESIS
N° demande : S3100017687
Domaine : SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE
Mention : SCIENCES POUR L'INGENIEUR

Appréciation générale :

La licence mention Sciences Pour l'ingénieur (SPI) de Valenciennes se décline en six parcours : Agro-alimentaire (AG), Génie civil architectural et urbain (GCAU), Génie électrique informatique industrielle (GEII), Ingénierie mécanique (IM), Chimie et matériaux (CM) et Sciences physiques (SP). La différenciation s'opère à partir du S4 permettant un socle commun d'enseignements généraux dans les domaines des sciences fondamentales et de l'ingénieur et des compétences transversales et professionnalisantes. Ce dispositif offre aux étudiants des possibilités de réorientations nombreuses y compris en licences professionnelles (UE spécifiques conduisant aux L3 professionnelles) et de choix progressifs entre les parcours. L'insertion professionnelle après la licence reste toutefois faible et les poursuites d'études sont majoritairement orientées vers les masters du domaine.

L'offre de formation, qui s'appuie sur des domaines de compétences de recherche de nombreux laboratoires et sur une équipe pédagogique plurielle, est en bonne adéquation avec les possibilités de poursuite en masters de l'Université ou masters régionaux au travers notamment du Pôle Régional de Recherche et Valorisation en Ingénierie Urbaine et Habitat supporté par le PRES Lille-Nord.

Le taux de réussite encore faible (35 %) en L1 couplé à un taux d'abandon significatif (24 %) devraient pouvoir être amélioré par la politique d'accompagnement forte mise en place pour cette licence.

Les points les plus forts :

1-	Bonne lisibilité et implantation de la mention SPI au sein de l'établissement et du PRES Lille-Nord de France.
2-	Passerelles adéquates et poursuites d'étude facilitées vers les structures professionnalisantes (master ou L3 professionnelle).
3-	Diversité des structures d'accompagnement des étudiants et de lutte contre l'échec.

Les points les plus faibles :

1-	Absence d'évaluation des enseignements.
2-	Manque de données sur l'insertion et le devenir des étudiants en sortie de licence.
3-	Absence d'évaluation des compétences transversales.

Recommandations :

Un effort devrait être fourni quant à la connaissance des populations étudiantes et les liens avec les taux d'échec mesurés, ce qui permettrait de mieux cibler les dispositifs de lutte contre l'échec.

Des données sur les insertions après la licence et une meilleure quantification des poursuites et réussites en master seraient utiles.

L'évaluation des enseignements par les étudiants, démarche obligatoire, devrait être mise en place avec un caractère prioritaire, en s'appuyant sur les services compétents de l'établissement.

Les compétences transversales devraient faire l'objet d'évaluation.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT-CAMBRESIS
N° demande : S3100017693
Domaine : SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE
Mention : SCIENCES DE L'INFORMATION, AUDIOVISUEL ET MEDIAS NUMERIQUES

Appréciation générale :

L'objectif de cette licence est de former des professionnels de l'audiovisuel et des médias numériques dans ce secteur (télévision, production cinématographique et audiovisuelle) et dans les industries qui ont des besoins en communication et techniques audiovisuelles. Le dossier, très bien rédigé, répond à la plupart des critères de l'évaluation avec pertinence. Le public sortant et entrant est bien connu et l'équipe pédagogique clairement identifiée. Beaucoup d'unités d'enseignement de la mention sont communes avec les trois autres mentions du domaine « Sciences, technologie, santé » permettant ainsi une réorientation aisée des étudiants au sein de l'ISTV (Institut des sciences et techniques de Valenciennes). Les dispositifs d'encadrement, d'information et de suivi des étudiants sont nombreux et bien explicités.

Les points les plus forts :

1-	Un projet pédagogique construit autour d'une équipe pédagogique pluridisciplinaire adossée à des laboratoires de recherche et avec des dispositifs de pilotage de la formation très probants et une très bonne connaissance du public étudiant (entrant et sortant).
2-	De très bons partenariats nationaux et internationaux avec des grands groupes du domaine pour assurer l'insertion professionnelle (souvent après le master) des jeunes diplômés ou la création de passerelles pour les gens en activité dans le secteur.
3-	Une bonne connaissance du milieu professionnel par les étudiants au travers de deux périodes de stage obligatoires.

Les points les plus faibles :

1-	La formation, hautement technologique, ne propose pas un schéma avec de l'alternance.
2-	
3-	

Recommandations :

Il serait souhaitable de poursuivre l'évaluation de la formation par les étudiants et d'en tenir compte dans le pilotage.

Il conviendrait également de continuer à sensibiliser les étudiants à la mobilité internationale pour accroître le flux de sortants.

Il serait pertinent de réfléchir à un dispositif permettant de s'adapter à l'accroissement du nombre d'étudiants afin d'améliorer la visibilité nationale et internationale de la formation.

Les contacts avec les grands groupes de l'audiovisuel et des médias devraient à terme permettre d'envisager de l'alternance dans cette mention de licence.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A+



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT-CAMBRESIS
N° demande : S3100017696
Domaine : SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE
Mention : INFORMATIQUE

Appréciation générale :

Cette licence s'adresse aux étudiants qui se destinent à la conception, au développement et à la maintenance de logiciels, à l'assistance informatique, ainsi qu'à l'installation et la maintenance de systèmes informatiques. Le document est très bien structuré et répond en grande partie à beaucoup des objectifs et priorités à une mention de licence. Beaucoup d'unités d'enseignement de la mention sont communes avec les trois autres mentions du domaine « Sciences, technologie, santé » permettant ainsi une réorientation aisée des étudiants au sein de l'ISTV. Les dispositifs d'encadrement, d'information et de suivi des étudiants sont nombreux et bien explicités.

Les points les plus forts :

1-	Un projet pédagogique construit autour d'une solide équipe pédagogique adossée à des laboratoires de recherche avec des dispositifs de pilotage de la formation clairs.
2-	De nombreux dispositifs sont présentés pour contribuer à la fois à la réussite des étudiants et à leur réorientation au sein de la filière.
3-	Les compétences transversales sont facilement identifiables et leur évaluation bien exposée.

Les points les plus faibles :

1-	Le dossier comporte très peu d'informations sur la population étudiante (origine, réussite, réorientations) ; certes le dossier présente une demande de création, mais qui repose sur un parcours existant dans l'ancienne mention pour laquelle les chiffres existent.
2-	Les passerelles pour une réorientation vers d'autres filières types DUT, BTS ne sont pas clairement explicitées. Le dossier fait également mention d'effectifs en alternance en L3 dès 2010 alors qu'aucun dispositif n'est clairement présenté. Ceci étant, l'université dans sa politique générale œuvre dans ce domaine.
3-	L'évaluation des enseignements et de la formation en générale n'est pas appliquée et très peu de références sur ce qu'elle sera (prévue dans le prochain contrat) sont présentées dans ce document, ou dans le document de politique générale.

Recommandations :

Il serait souhaitable de mettre en place une démarche « qualité » associant l'évaluation des enseignements (contenus, examen...) et de la formation (information sur les poursuites d'études, insertion professionnelle) par les étudiants en y associant des personnes extérieures à l'ISTV, voire à l'université. Cette commission pourrait donner des orientations quant au pilotage de la formation.

Il est également recommandé de réfléchir à la mise en place d'un cursus en alternance pour cette filière hautement technologique et dont les débouchés industriels sont importants ainsi qu'à une réorientation après le S1 ou le S2 en filière DUT.

La formation gagnerait à proposer des mobilités internationales aux étudiants.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT-CAMBRESIS
N° demande : S3100017697
Domaine : SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE
Mention : MATHEMATIQUES

Appréciation générale :

Cette licence alimente prioritairement le master de Mathématiques de l'Université de Valenciennes, mais elle permet aussi d'intégrer tout autre master de mathématiques ou de s'orienter vers le métier d'enseignant. Il s'agit d'un dossier très bien conçu, très complet et qui s'appuie sur des statistiques mettant en avant un faible taux d'abandon à l'issue de la L1 ainsi qu'un bon taux de réussite et une bonne connaissance de la population étudiante. Toutes les informations sont présentes hormis l'évaluation par les étudiants de la formation. Beaucoup d'unités d'enseignement de la mention sont communes avec les trois autres mentions du domaine « Sciences, technologie, santé » permettant ainsi une réorientation aisée des étudiants au sein de l'ISTV. Les dispositifs d'encadrement, d'information et de suivi des étudiants sont nombreux et bien explicités.

Les points les plus forts :

1-	Un projet pédagogique construit autour d'une équipe pédagogique pluridisciplinaire adossée à des laboratoires de recherche et avec des dispositifs de pilotage de la formation très probants.
2-	De nombreux dispositifs sont présentés pour à la fois, contribuer à la réussite des étudiants et à leur réorientation ainsi qu'à l'information des bacheliers.
3-	Une utilisation accrue des TICE permettant une communication aisée avec les étudiants (emails) ainsi qu'un intranet collaboratif (moodle) pour le partage d'informations et de documents.

Les points les plus faibles :

1-	L'évaluation par les étudiants des enseignements (contenu, équilibre cours/travaux dirigés/travaux pratiques, information sur l'évaluation...) et de la formation en générale n'est pas encore mise en place.
2-	Une faible mobilité internationale des étudiants.
3-	Peu de professionnels interviennent dans la formation.

Recommandations :

Il serait souhaitable de mettre en place l'évaluation des enseignements (contenus, examens...) et de la formation (information sur les poursuites d'études, insertion professionnelle) par les étudiants et d'utiliser ces informations pour le pilotage de la formation.

Il serait pertinent que les porteurs de projets associent davantage de professionnels dans l'équipe enseignante permettant ainsi une plus grande ouverture sur le monde professionnel.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A

Observations de la présidente



Réponse de la présidente de l'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis au rapport d'évaluation de l'AERES sur l'offre de formation licence

Nous avons pris connaissance du rapport d'évaluation de notre offre de formation licence. Ce rapport a retenu toute notre attention. Nous souhaitons formuler quelques observations et apporter un certain nombre de précisions sur les points suivants.

1) Pilotage des licences

Peu d'actions pour favoriser la mobilité nationale et internationale des étudiants

La mobilité nationale n'est pas l'objectif majeur pour les étudiants de licence en raison de leur origine sociale majoritairement défavorisée, et des problèmes financiers qu'une telle mobilité engendre. L'UVHC souhaite contribuer à jouer son rôle d'ascenseur social en donnant à ses étudiants un accès immédiat à une offre de formation riche. L'établissement a mis en place dès 2006 un calendrier pédagogique unique pour toutes ses formations, favorisant ainsi les passerelles internes mais aussi externes. Le prolongement de ce travail est en cours au sein de la commission formation tout au long de la vie du PRES, dont l'une des intentions est d'harmoniser au plan régional les calendriers par domaines de formation.

La mobilité internationale à l'université a été ciblée plus précisément auprès des étudiants de niveau master même si nous avons eu 152 étudiants de licence en mobilité internationale (hors licences professionnelles et hors IUT). Aujourd'hui nous avons accentué nos efforts de sensibilisation à la mobilité internationale auprès des étudiants. Cela commence à porter ses fruits notamment auprès des étudiants de L1. Pour cela, nous en discutons dès le recrutement et nous proposons une mobilité à l'année. Nous avons également diversifié les accords et les destinations.

Les nouvelles maquettes de licence devraient aussi faciliter cette mobilité avec la mise en place des stages. Tous les parcours devraient avoir un stage sauf les licences LSH et AP.

Connaissance partielle du devenir des étudiants, notamment les non diplômés

L'UVHC pratique aujourd'hui les enquêtes d'insertion 24 mois après l'obtention du diplôme, pour l'ensemble de ses formations : DUT, licences professionnelles, licences généralistes, masters et école d'ingénieur. Ces enquêtes permettent de connaître le devenir de l'étudiant diplômé qu'il soit inséré professionnellement, en poursuite d'études ou à la recherche d'un emploi. Afin de disposer de meilleurs indicateurs sur les capacités de nos formations à transmettre à nos diplômés des compétences immédiatement opérationnelles sur le marché du travail, nous sommes actuellement en phase de généralisation d'enquêtes sur le devenir de nos étudiants 6 mois après l'obtention de leur diplôme.

Résultats des évaluations des formations non exploitées faute de pratique généralisée

Certaines composantes de l'UVHC pratiquent depuis plusieurs années l'évaluation de leurs enseignements et les exploitent pour obtenir des certifications (par exemple l'IAE certifiée Qualicert). Concernant la généralisation des pratiques d'évaluation des enseignements et des formations, l'UVHC a favorisé, dans un premier temps, les démarches expérimentales de nature à permettre l'appropriation de la problématique par les équipes. Nous avons maintenant élaboré des questionnaires de base issus d'un groupe technique pluridisciplinaire, et destinés à l'évaluation de l'ensemble des formations et des enseignements de l'UVHC (validés par le CEVU). Des outils permettant l'exploitation de ces questionnaires sont en cours d'investissement (logiciel Sphinx + version 5, logiciel Evasys et scanners) ainsi que le recrutement d'une personne chargée de l'organisation et de l'exploitation de ces enquêtes.

Les objectifs et le fonctionnement des équipes pédagogiques ne sont pas toujours décrits, de même que leurs règles de constitution

La pluridisciplinarité de l'offre de formation, la variété des types de diplômes proposés expliquent la diversité des pratiques en la matière. Des actions ont cependant été menées pour la mise en place de règles partagées entre les équipes pédagogiques. Par exemple, concernant la problématique du recrutement d'étudiants non titulaires des diplômes pré-requis pour l'accès à nos formations, nous sommes passés en 2008 d'un fonctionnement hétérogène de la validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels (commissions VAP85 multiples, réparties dans les composantes et filières), à un fonctionnement centralisé favorisant l'homogénéité des pratiques, l'enrichissement mutuel et permettant d'obtenir de meilleures performances (commission VAP85 d'établissement).

2) Les objectifs et moyens de la réussite en licence : accueil, information, orientation, passerelles, dispositifs d'accompagnement et professionnalisation

Les taux d'abandon et de réussite sont très variables et ne sont pas systématiquement analysés

Le taux d'étudiants de l'UVHC sortant sans diplômes est un des indicateurs suivis dans le cadre du contrat 2006-2009, qui a été réduit depuis 2006 (- 1% en deux ans, soit plus de 100 étudiants ayant réussi leur parcours de formation). Par l'intermédiaire de notre cellule statistiques, nous disposons et mettons à la disposition des responsables de nos formations, de nombreux indicateurs permettant de mesurer finement les niveaux d'abandon et de réussite de nos étudiants. Les indicateurs concernant la réussite de nos étudiants sont aujourd'hui à la base des démarches mises en œuvre dans le cadre du plan réussite en licence. Par exemple à la faculté des lettres, langues, arts et sciences humaines, les résultats de première session du premier semestre de licence sont attentivement étudiés pour déterminer en fonction de leur situation, les actions les plus adaptées à l'accompagnement de chaque étudiant.

L'amplitude des taux s'explique notamment par la variabilité des comportements des étudiants par rapport à leurs études, des étudiants ayant un projet personnel et professionnel clairement défini, aux étudiants n'ayant aucune motivation pour la formation dans laquelle ils se sont inscrits, si ce n'est le bénéfice du statut d'étudiant. Pour pallier à cette situation, l'UVHC cherche à accompagner les étudiants dans la définition de leur projet professionnel, dans la connaissance des débouchés professionnels, et sur les parcours de formation conduisant à ces débouchés. Avant même son inscription à l'UVHC, le lycéen peut rencontrer plus de 180 professionnels et les responsables de nos formations pour construire leur projet, à l'occasion du forum annuel DEMMO (DEcouverte des Métiers pour une

Meilleure Orientation). Pendant sa formation, l'étudiant peut progressivement affiner son projet personnel et professionnel grâce au module d'accompagnement transversal « Projet personnel et professionnel » et très prochainement, grâce aux services qui seront fournis par le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP).

Forte hétérogénéité des pratiques en ce qui concerne l'aide à la réussite, l'information et le suivi des étudiants

Dans sa réponse à l'appel à projets concernant le plan réussite en licence, l'UVHC a proposé une démarche globale de diagnostic et d'amélioration continue des conditions de réussite de ses étudiants. Ainsi notre démarche de progrès est globalement structurée en 4 étapes inspirées de la célèbre « Roue de Deming » bien connue dans le domaine de la gestion de la qualité :

- une étape d'*évaluation*, consistant à apprécier les motivations de l'étudiant pour la formation dans laquelle il s'est inscrit. L'UVHC favorise cette appréciation en aidant l'étudiant à formaliser son projet personnel et professionnel. On peut en déduire la pertinence de son choix de formation. Il s'agit également d'évaluer les compétences et connaissances acquises par l'étudiant pour vérifier qu'il possède bien les pré-requis nécessaires au parcours de formation qu'il a choisi, et lui faire acquérir ces pré-requis si nécessaire,
- Une étape d'*identification* consistant à déterminer 3 grandes catégories d'étudiants :
 - o les étudiants qui sont bien dans une formation correspondant à leur projet et à leurs aptitudes et ne nécessitant pas d'accompagnement spécifique,
 - o les étudiants qui sont bien dans la formation correspondant à leur projet et dont les aptitudes à suivre dans de bonnes conditions cette formation peuvent être renforcées par de l'accompagnement. Il s'agira dans ce cas d'identifier le(s) type(s) d'accompagnement nécessaire(s),
 - o les étudiants qui ne sont pas dans une formation adaptée à leur projet ou dont les aptitudes sont insuffisantes et ne peuvent être améliorées par de l'accompagnement. Ces étudiants se voient proposer une ou plusieurs solutions de réorientation, intégrant le souci de capitaliser au maximum les connaissances et compétences acquises aux cours des premières semaines passées à l'université.
- La motivation étant un des éléments majeurs de la réussite de l'étudiant, et la licence étant une formation non sélective, la décision reste du ressort de l'étudiant. Ainsi l'étape de *proposition* consiste à présenter à l'étudiant les arguments d'un accompagnement ou d'une réorientation, et à lui laisser le choix de bénéficier ou non de ces recommandations.
- Enfin, l'étape d'*application* consiste à compléter l'information de l'étudiant sur les alternatives qui lui sont offertes (formations et débouchés professionnels), et à lui faire bénéficier de soutien méthodologique, disciplinaire ou organisationnel.

L'occurrence cyclique de ces 4 étapes au cours de la progression de l'étudiant dans ses études permet l'obtention d'une amélioration continue des conditions de sa réussite.

Peu d'analyse quantitative des passerelles et réorientations

L'UVHC a mis en place en 2006 une procédure permettant une réorientation en fin de premier semestre de licence accompagnée. Elle implique un entretien de l'étudiant souhaitant se réorienter avec le responsable de la formation dans laquelle il est initialement inscrit, un entretien avec le responsable de la formation souhaitée, et un entretien avec un conseiller d'orientation. Nous sommes ainsi passés de 27 dossiers de réorientation déposés en 2006 pour 12 réorientations acceptées, à 55 dossiers déposés en 2009 pour 51 réorientations acceptées.

Cette évolution témoigne à la fois d'une meilleure réactivité de nos étudiants à une mauvaise orientation susceptible de nuire à leur réussite, et d'une meilleure réflexion préalablement menée avec ces derniers sur les arguments et la pertinence de la réorientation. Il demeure également de nombreuses réorientations qui ne passent pas par cette procédure, et nos prochains efforts seront consacrés à y remédier.

Notre cellule statistique est par ailleurs en capacité d'analyser finement l'ensemble des réorientations suivies par nos étudiants. Il nous reste à développer les outils qui nous permettront d'extraire de véritables diagnostics de ces analyses. Une réorientation peut en effet être motivée par de nombreuses raisons.

3) Les domaines de formation en licence : périmètres, ressources et évaluation

Mise en œuvre trop partielle de l'évaluation

Ainsi que nous l'avons indiqué en réponse au point 1 (pilotage des licences), l'UVHC est en cours de généralisation d'une méthodologie d'évaluation de ses enseignements et de ses formations. L'objectif est pour la fin du contrat 2006-2009, de mettre à la disposition de toutes les formations de l'UVHC, l'ensemble des outils suivants :

- deux questionnaires destinés respectivement à l'évaluation des formations et à celle des enseignements. Ces questionnaires émanent d'un groupe de travail représentatif des différentes composantes de formation, et résulte d'une analyse des pratiques des autres universités de la région Nord Pas-de-Calais. Ces questionnaires sont destinés à être le socle commun de toute évaluation à l'UVHC, et pourront être personnalisés par l'ajout de questions plus spécifiques à certaines formations (par exemple le diplôme d'ingénieur ENSIAME qui doit satisfaire à certaines exigences de la CTI).
- un logiciel dont nous venons de faire l'acquisition permettant d'effectuer les enquêtes d'insertion et d'évaluation des formations en ligne (Sphinx Plus version 5), auquel nous envisageons d'associer un logiciel permettant de procéder à l'interrogation de l'intégralité de nos étudiants sur la qualité des enseignements qui leurs sont proposés (logiciel Evasys).
- une méthodologie unique garantissant l'équité et l'exploitabilité des évaluations, et fixant notamment le rythme des évaluations, leur niveau d'exhaustivité, les modalités d'enquête (obligatoire ou optionnelle pour l'étudiant, évaluation organisée (par exemple pendant les périodes d'examen) ou laissée à l'initiative de l'étudiant...), les modalités d'exploitation de ces enquêtes (responsable du traitement statistique, forme et destinataires des rapports d'évaluation...).

L'objectif du contrat 2010-2013 sera d'obtenir l'exploitation de ces outils par l'ensemble des responsables de nos formations.

L'évaluation des compétences transversales n'est pas clairement présentée

La notion de compétence transversale s'avère difficile à définir précisément. Sans réelle définition de la notion de compétence transversale, nous ne pouvons nous référer qu'aux illustrations données dans les grilles d'évaluation fournies par l'AERES, qui indiquent les capacités :

- d'analyse, c'est-à-dire la capacité à décomposer une question, un problème complexe en éléments individuels qu'il sera plus aisé de traiter,
- d'exposer, par écrit et à l'oral, les différentes étapes ou les différents éléments ainsi identifiés de cette question complexe,
- à travailler en équipe, à animer une équipe, à répartir les tâches,

- à synthétiser et à présenter, à l'écrit et à l'oral, la réponse finale à la question plus complexe initialement posée; cette question ayant éventuellement donné lieu à un traitement en équipe,
- de mise en perspective des résultats obtenus et d'un approfondissement ou de la mise à jour de nouvelles questions,

Cette évaluation est sous-jacente à plusieurs dispositifs existants à l'UVHC :

- que ce soit dans le cadre du contrôle continu ou des examens finaux, la capacité à décomposer une question, un problème complexe en éléments individuels est depuis toujours évalué,
- le développement des projets et des stages en licence donne lieu à la production de rapports et à la réalisation de soutenances permettant d'apprécier l'aptitude de l'étudiant à synthétiser et à présenter, à l'écrit et à l'oral, l'analyse d'une situation et/ou la réponse aux problèmes correspondants,
- les modules d'accompagnement transversaux « Projet personnel et professionnel », « Sport, culture, citoyenneté », et « Expression écrite et orale » (voir annexe 3) accessibles à tous nos étudiants de licence, amènent les étudiants à développer leurs capacités d'analyse, de synthèse et de mise en perspective de résultats obtenus et de compétences acquises,
- nous expérimentons enfin dans certaines formations des méthodes d'apprentissage inductives, telles que l'apprentissage par problèmes, qui favorisent le développement et permettent l'évaluation de l'ensemble de ces compétences transversales.

Par ailleurs, comme nous l'avons précisé précédemment nous mettons actuellement en place une démarche "compétences" dans chaque unité d'enseignement, et avons même été à l'initiative d'une journée régionale sur ce thème en 2008.

Nous expérimentons également un "livret de l'étudiant" destiné à suivre les évolutions de chaque étudiant du point de vue des compétences transversales, mais qui permettra également d'évaluer les dispositifs mis en place à l'UVHC d'aide à la réussite.

On constate un fonctionnement assez déséquilibré d'un domaine de formation à l'autre

La pluridisciplinarité de notre offre de formation, la variété des types de diplômes proposés, et les pratiques pédagogiques résultant de processus spécifiques à chacune des composantes de l'UVHC, ne rendent pas pertinente une « standardisation » de l'ensemble des activités menées dans nos différents domaines de formation. Une mise en synergie, l'échange de bonnes pratiques et l'enrichissement mutuel sont plutôt les objectifs que nous nous sommes fixés au cours du contrat 2006-2009. Ainsi dans le cadre des éditions 2006 et 2007 du projet d'établissement, « Université d'automne », les collègues de tous les domaines de formation de l'UVHC se sont mobilisés pendant une journée pour échanger leurs points de vue et trouver des solutions collectives aux problématiques pédagogiques relatives au projet d'établissement 2006-2009 : refondation de l'offre de formation, décloisonnement des enseignements, aménagement des parcours au service de la réussite, intégration des nouvelles modalités de formation, TICE au service de la formation, logique de formation tout au long de la vie. Il en résulte de nombreux projets transversaux et collectifs à ce jour, finalisés ou en cours, par exemple :

- La mise en place de plusieurs pôles universitaires thématiques (groupes pluridisciplinaires associant enseignants chercheurs universitaires rattachés à différentes composantes, professionnels, enseignants de collèges et lycées, visant à effectuer une veille sur les besoins du monde économique pour ajuster nos formations professionnelles) : PUMI (Pôle Universitaire des Métiers de l'Informatique), PUCOD (Pôle Universitaire pour la COConstruction Durable), et PLUME (Pôle Universitaire des Métiers de l'Environnement),

- Développement d'un module d'accompagnement transversal permettant l'amélioration de l'étudiant dans son expression écrite et orale,
- Instauration de la démarche compétence dans la conception des formations,
- Développement des centres de ressources en langues,
- Développement de la formation en français des étudiants non francophones,
- Mise en place d'une structure informatique pour l'aide à la création des emplois du temps, pour leur diffusion et pour l'élaboration des bilans,
- Analyse et harmonisation des pratiques de valorisation des modules d'accompagnement transversaux en ECTS,
- Elaboration d'un carnet de stage unique en deux versions (stage en France, stage à l'étranger) et d'un dispositif de liaison stage via l'espace numérique de travail (ENT),
- Proposition de nouvelles modalités de contrôle des connaissances de l'étudiant permettant l'organisation de 2 sessions compatible avec la semestrialisation.

Dans le domaine de l'enseignement des langues étrangères, la mise en synergie, l'échange de bonnes pratiques et l'enrichissement mutuel entre les enseignants linguistes de toutes nos mentions de licence se concrétise au sein du pôle de compétences en langues (PCL) dont nous expérimentons actuellement la mise en œuvre. Ce PCL doit permettre de regrouper les 90 enseignants linguistes de l'UVHC autour de problématiques communes telles que la certification CLES, les modalités de contrôle des connaissances et des compétences en langues, la collaboration avec l'enseignement secondaire pour une meilleure continuité entre l'enseignement des langues au lycée et à l'Université.

Réponse relative à la licence domaine droit, économie, gestion, Mention droit

La lecture des appréciations relativement succinctes apportées à la licence en droit justifie les remarques suivantes avec toutes les limites qu'impose ce genre d'exercice.

Sur la timidité du plan aide à la réussite

La FDEG a mis en place un dispositif significatif se déclinant, pour l'essentiel, de la manière suivante :

- Entretiens individualisés systématiques avec un enseignant référent dans le cadre d'une convocation de tous les étudiants ayant échoué aux matières fondamentales.
- Groupes de TD spécifiques redoublants et étudiants AJAC en vue d'une pédagogie adaptée.
- Renforcement des TD des matières fondamentales axé prioritairement sur la méthodologie.
- Séances de révision avant les examens et de correction entre les deux sessions assurées par les enseignants responsables des cours.
- Création d'un cahier de tutorat par étudiant, suivi individuel et entretien mensuel avec un l'enseignant référent.
- Tutorat par groupes de 6 à 7 étudiants animés par un étudiant de master lui-même chapeauté par un enseignant référent.
- Organisation de conférences méthodologiques de culture générale.
- Organisation de conférences carrières destinées à guider les étudiants dans leur projet professionnel.

Il est dommage que cet effort réel n'ait pas été souligné alors même qu'il se traduit par un coût important et par la mobilisation des équipes d'enseignants et enseignants-chercheurs de la faculté.

Sur les dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle et les compétences additionnelles

La licence en droit a été considérablement confortée sur ce point au regard de la précédente situation :

- Introduction des modules transversaux de l'université dans la maquette, ECTS à l'appui (C2i et module projet professionnel et personnel notamment),
- Augmentation tangible du volume horaire consacré aux langues,
- Introduction d'enseignements directement professionnalisants à l'instar notamment des modules rédaction d'actes (notaire, avocat, huissier),
- Stage en licence 3 avec rapport de stage,
- Informatique juridique.

Certes nombre de ces enseignements crédités s'avèrent optionnels mais outre que cela n'empêche nullement d'être largement suivi, la contrainte du volume global des ECTS et la nécessité de rendre impératifs des enseignements fondamentaux en droit ne permettent pas de les rendre obligatoires sauf à hypothéquer la qualité d'une formation dont l'objectif demeure une poursuite d'études en master droit.

Cette présence nullement marginale des compétences additionnelles et professionnalisantes autorise ainsi des passerelles au sein des licences du domaine de formation et ce y compris entre la filière généraliste et celle dite courte *activités juridiques* (DEUST et licence professionnelle).

L'on peut regretter à nouveau que l'évaluation n'ait pas su relever cette importante évolution qui s'accroîtra dans les années à venir.

En résumé, la licence droit d'aujourd'hui n'est plus celle d'hier, la Faculté de Droit Economie Gestion ayant pris résolument ce parti sans perdre de vue les contraintes organisationnelles qu'un simple exposé de maquette pédagogique ne peut toujours faire apparaître.

Réponse à l'AERES sur l'évaluation de la licence domaine Arts, Lettres, Langues, Mention Lettres et Sciences Humaines

Sur les trois points faibles mentionnés par le rapport d'évaluation, voici les précisions qui peuvent être apportées, compte tenu, entre autres, de l'expérience du premier semestre 2008-2009

- **Dispositif de lutte contre l'abandon et l'échec en L1, dans le cadre du « Plan réussite en licence » initié par le ministère**

- au bout de trois semaines de cours, détection des étudiants en difficulté par un enseignant coordinateur (un par parcours) qui enquête auprès de l'ensemble des collègues impliqués ; mise en place de groupes de soutien, suivis par des étudiants de master, avec signature d'un contrat ; suivi et évaluation du dispositif par les trois enseignants coordinateurs (qui, en particulier, confrontent l'assiduité aux séances de soutien et les résultats aux examens)
- en fin de semestre, séances de préparation aux contrôles terminaux (parcours « Histoire »)
- entre les deux sessions d'examens, semaine de remédiation : permanence des enseignants pour la consultation des copies ; séances de travail individuel avec des enseignants (parcours « Lettres »)

L'ensemble de ce dispositif, qui fonctionne cette année, sera évalué, complété et étendu pour la rentrée 2009

- **Dispositif de pilotage de la licence**

- réunions de bilans dans les départements de lettres et d'histoire, avec des délégués étudiants par année (département de lettres)
- réunions d'information et de débat par deux enseignants coordinateurs avec l'ensemble des étudiants du parcours CAM (L1, L2 et L3) ; mise en place à la rentrée 2009 d'un enseignant responsable de la filière, dont il assurera le pilotage avec les deux directeurs de département
- bilan du fonctionnement de la licence LSH dans trois lieux :
 - . au moment de la tenue des jurys, à chaque semestre ;
 - . en bureau de la FLLASH (Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines), lors de la première et de la dernière réunion de l'année universitaire ;
 - . au moment de la préparation de la rentrée (avec la direction de la FLLASH, les secrétariats pédagogiques, et les directeurs de départements)

- **Mobilité étudiante**

- réunion d'information sur les possibilités et les conditions de mobilité dans le cadre ERASMUS et dans celui d'accords bilatéraux, tous les ans en février-mars, par le référent de la FLLASH pour les relations internationales
- deux réunions « techniques » pour les « sortants »
- deux réunions d'accueil pour les entrants.

Réponse à l'AERES sur l'évaluation de la licence domaine Arts, Lettres, Langues, Mention Arts

• Le dispositif de pilotage et l'équipe pédagogique

- Le responsable pédagogique s'appuie d'ores et déjà sur les responsables des parcours Infographie et Arts Plastiques, et sur les membres du jury de chaque niveau de licence. Il organise avec eux un moment intermédiaire de rencontres et d'entretien à mi-parcours, avec l'appui des services administratifs (pointages des absences, difficultés personnelles perceptibles d'étudiants « fragiles »).

- Précisions sur les échanges entre le responsable pédagogique et les délégués étudiants : l'élection de délégués étudiants, un mois environ après le début des cours en début d'année, permet de relayer auprès du responsable les besoins et les remarques des étudiants. Un délégué et un suppléant par groupe, élus, rencontrent le responsable dès que le besoin se fait sentir. Par ailleurs, le conseil de département se réunit deux fois par an, à l'issue de chaque session d'examens.

- Il est possible de renforcer les initiatives étudiantes, notamment lors de la journée d'intégration. Celle-ci, volontairement festive (avec la participation de l'association *Carpe Diem*), est également un moment privilégié d'une rencontre entre les primo-inscrits et les « anciens ». Un parrainage est organisé (un ancien pour un ou deux « nouveaux »).

• Le suivi des étudiants

- Renforcement de l'option « mise à niveau », au semestre 1. Mise en place de cette option aux semestres 3 et 5.

- Réorientation des modules M&P (méthodologie et pratique) dans le sens de la mise en œuvre d'une pédagogie individualisée (pratique ou culture artistique).

- Recommandations de suivi pour les étudiants en difficulté, données à l'issue du jury d'examens. Ces recommandations seront particulièrement mises en œuvre par les enseignants intervenants en méthodologie.

• Le suivi du devenir professionnel des étudiants

- Les renseignements sont actuellement collectés à l'issue des examens, concours, stages et soutenances de projets. Ils seront désormais affinés grâce aux apports de la cellule « statistiques » de l'UVHC.

- Il existe d'ores et déjà un suivi personnalisé grâce à un forum, géré à l'initiative d'un enseignant-chercheur.

Réponses aux remarques de l'AERES

Licence domaine Sciences, Technologies, santé Mention SPI

I/ Points faibles

1 – Absence d'évaluation des enseignements

Effectivement, jusqu'à présent, l'évaluation des enseignements a toujours été effectuée de manière partielle par certaines Filières de Formations (Audiovisuel, EAll, Construction, Mathématiques) et à l'initiative de quelques enseignants. Cependant à compter de cette année (2009), une procédure officielle a été adoptée au sein de l'Université de Valenciennes et nous comptons rendre effective l'évaluation des enseignements à tout l'Institut à compter du mois de juin 2009.

2 – Manque de données sur l'insertion et le devenir des étudiants en sortie de licence

Les tableaux des pages 18 et 19 résument les informations demandées concernant le devenir des étudiants de L1, L2, L3.

Ainsi, le tableau de la page 19 renseigne sur la poursuite d'étude en Master (86 %), préparation au CAPE (2,53 %), CAPES / CAPET (3,85 %),

3 – Absence d'évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales définies dans les fiches RNCP, jointes au dossier, se déclinent comme suit :

- **Compétences organisationnelles**

- Pour les TIC, il y a la formation C2i qui débouche sur la certification
- Pour la recherche d'information : dès son arrivée à l'Institut, l'étudiant suit une formation à la Bibliothèque Universitaire sur l'utilisation d'internet dans la recherche d'informations. L'évaluation s'effectue avec la collaboration d'un enseignant de l'Institut.
 - Pour les projets : en L1, il existe un module obligatoire intitulé « Projet Personnel et Professionnel de l'Etudiant PPPE ». A l'issue de ce projet, l'étudiant doit réaliser un poster et effectuer une présentation orale. En L3, plusieurs Filières proposent des projets individuels ou par binômes ainsi que des stages en entreprises. L'évaluation tient compte de plusieurs notes : oral, écrit, réponses aux questions, évaluation de l'entreprise).

- **Compétences relationnelles**

- Pour la communication : certaines filières proposent en L3 une formation en Technique d'Expression et Communication avec évaluation finale.
- Travail en équipe : dans le cadre des projets, les étudiants sont appelés à travailler en équipe et collaborer entre eux.
- S'intégrer dans un milieu professionnel : le stage est le moyen par excellence pour découvrir le monde de l'entreprise et pouvoir en parler.

- **Compétences scientifiques générales**

L'Institut des Sciences a depuis 1997, mis en place une unité d'enseignement intitulée « Raisonement Scientifique » d'abord, puis « Initiation au Raisonement et Outils Scientifiques » - IROS avec une évaluation finale. Dans le Contrat d'Etablissement 2010-2013, cette formation est intégrée dans les modules spécifiques Physique, Mathématiques, Mécanique. Nous devons poursuivre en intégrant l'éthique scientifique, le respect de la réglementation et l'analyse de situation complexe.

- **Compétences disciplinaires spécifiques**

L'évaluation de ce type de compétences pour les différents éléments évoqués, s'intègre dans l'évaluation globale : formation théorique, projet, TP, stage.

NB. D'autres Unités Transversales avec évaluation existent aussi, notamment : sport, culture, citoyenneté, préparation à la certification CLES.

III/ Recommandations

1 – Connaissance des populations étudiantes et les liens avec les taux d'échec mesurés

De nombreuses actions sont déjà menées dans ce cadre : la rencontre avec les étudiants en difficultés (directeurs des études, responsables pédagogiques), le suivi téléphonique. Cependant, ces actions demeurent pour l'instant au stade qualitatif. Des mesures sont prises dès cette année, afin de normaliser les procédures et établir une réelle quantification de la situation.

2 – Données d'insertions après la Licence

Les informations existent dans les tableaux pages 18 et 19 du dossier.

Licence domaine Sciences, Technologies, santé Mention Audiovisuel

I / Les points faibles

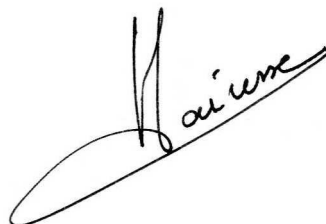
Les partenaires industriels interrogés sur l'opportunité de mettre en place de l'alternance (apprentissage), notamment les grands groupes, ne se sont pas montrés intéressés. Ils ne souhaitent pas développer ce type de formation pour les raisons suivantes:

- le coût en temps de l'encadrement de l'apprenti au sein de l'entreprise
- le coût de la formation supporté par l'entreprise.

II / Les recommandations

- L'évaluation des enseignements, effectuée jusqu'à présent de manière partielle au sein de l'ISTV, intégrera la procédure officielle adoptée par l'Université de Valenciennes.
- La sensibilisation à la mobilité internationale des étudiants commence à porter ses fruits. Cette année, 10 étudiants de L1 préparent un dossier de mobilité pour partir à la rentrée 2009. Pour obtenir cela, nous en discutons dès le recrutement et nous proposons une mobilité à l'année. Nous avons également diversifié les accords et les destinations.
- Accroissement des effectifs : nous envisageons d'augmenter les effectifs (50 étudiants en L1). Ceci reste en étroite liaison avec les investissements matériels et humains nécessaires pour le bon fonctionnement de la formation.
- L'alternance : Comme expliqué précédemment, l'alternance n'est pas envisageable tant que les partenaires industriels ne seront pas disposés à y participer.

Fait à Valenciennes le 25 février 2009



Marie-Pierre Mairesse
Présidente de l'université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis